

Complément d'avis n°2019/9-06 relatif à relatif à l'admission par l'État de diplômes de l'École Polytechnique de Louvain de l'Université catholique de Louvain à délivrer le titre d'ingénieur diplômé

Objet

Rapport intermédiaire sur la prise en compte des recommandations ; demandé dans l'avis n°2019/09-01.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'École Polytechnique de Louvain de l'Université catholique de Louvain;
- Vu la note de synthèse établie par Didier ERASME, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 12 juillet 2023,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission prend acte favorablement du rapport intermédiaire transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 12 juillet 2023.

La présidente, Elisabeth CREPON